



FICHE SIGNALÉTIQUE

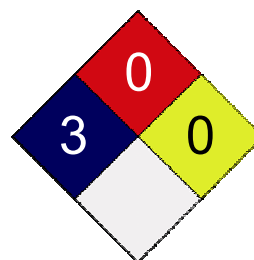
1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière Cleansweep One
CAS Mélange
Usage du produit Nettoyant
Fabricant Graffiti Solutions Canada
7785 Franktown Road
Richmond, ON K0A 2Z0 CA
Téléphone: 613-838-5842
Téléphone: 866-906-9273
No de télécopieur: 613-838-5843
613-996-6666

CANUTEC

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	* 3
Inflammabilité	0
Danger physique	0
Protection individuelle	B



2. Identification des risques

Description générale des risques DANGER -- CORROSIF
Contient potentiel un agent mutagène.

Effets potentiels sur la santé à court terme

Voies d'exposition Yeux, Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion.

Yeux Cause des brûlures chimiques. Peut causer la cécité.

Peau Peut causer des brûlures chimiques.

Inhalation Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Ingestion Nocif si avalé. Peut causer des brûlures chimiques de la bouche, la gorge et l'estomac.

Organes cibles Yeux. Système respiratoire. Peau.

Effets chroniques L'exposition prolongée ou répétée aux dilutions peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.

Signes et symptômes Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Acide phosphorique	7664-38-2	10 - 30
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	1 - 5
Ethanol, 2-[2-[2-(tétradécyloxy)éthoxy]éthoxy]-, hydrogen sulfate, sodium salt	25446-80-4	1 - 5
Éthanol	64-17-5	0.1 - 1

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 15 minutes. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.

Contact avec la peau Rincer immédiatement à grande eau. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.

Inhalation En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.

Ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à grande eau, puis boire un ou deux verres d'eau. Appeler un médecin. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions.
Avis aux médecins	Les symptômes peuvent être différés.
Conseils généraux	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables	Non inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	Poudre chimique. Dioxyde de carbone. Brouillard.
Méthodes d'extinction inappropriées	Pas disponible
Protection pour les pompiers	
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Pas disponible
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de phosphore. Oxydes de carbone.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
Méthodes de contention	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
Méthodes de nettoyage	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. Manutention et entreposage

Manipulation	Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas mettre cette substance en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
Stockage	Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition	
Ingrédient(s)	Limites d'exposition
Acide phosphorique	ACGIH-TLV MPT: 1 mg/m ³ LECT: 3 mg/m ³ OSHA-PEL MPT: 1 mg/m ³
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL Indéterminé
Éthanol	ACGIH-TLV MPT: 1000 ppm OSHA-PEL MPT: 1000 ppm
Ethanol, 2-[2-[2-(tetradecyloxy)ethoxy]ethoxy]-, hydrogen sulfate, sodium salt	ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL Indéterminé
Mesures d'ingénierie	Ventilation générale adéquate.
Protection individuelle	
Protection pour les yeux et le visage	Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.
Protection des mains	Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
Protection de la peau et du corps	Conformément aux directives de votre employeur.
Protection respiratoire	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
Considérations sur l'hygiène générale	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Caractéristiques chimiques et physiques

Aspect	Transparent
Couleur	vert clair
Forme	Liquide.
Odeur	Menthe.
Seuil de l'odeur	Pas disponible
État physique	Liquide
pH	1.15
Point de fusion	Pas disponible
Point de congélation	Pas disponible
Point d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Pression de vapeur	Pas disponible

Densité gazeuse	Pas disponible
Densité	Pas disponible
Coefficient de répartition eau/huile	Pas disponible
Solubilité (H2O)	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
COV (Poids %)	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible
Pourc. de mat. volatiles	Pas disponible

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Réagit violemment avec des matières alcalines. Ce produit peut entrer en réaction avec des agents de réduction.
Matières incompatibles	Agents de réduction. Caustiques. Oxydants.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de phosphore.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Propriétés toxicologiques

Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
Acide phosphorique	Pas disponible
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	Pas disponible
Éthanol	31623 ppm rat
Ethanol, 2-[2-[2-(tetradecyloxy)ethoxy]ethoxy]-, hydrogen sulfate, sodium salt	Pas disponible

Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
Acide phosphorique	1530 mg/kg rat
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	438 mg/kg rat
Éthanol	3450 mg/kg souris; 1501 mg/kg rat
Ethanol, 2-[2-[2-(tetradecyloxy)ethoxy]ethoxy]-, hydrogen sulfate, sodium salt	Pas disponible

Effets d'une exposition aiguë

Yeux	Cause des brûlures chimiques. Peut causer la cécité.
Peau	Peut causer des brûlures chimiques.
Inhalation	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Nocif si avalé. Peut causer des brûlures chimiques de la bouche, la gorge et l'estomac.
Sensibilisation	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Effets chroniques	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Cancérogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

ACGIH - Valeurs de limite du seuil - Carcinogènes

Éthanol	64-17-5	A4 - Non classifié comme carcinogène humain
---------	---------	---

Mutagénicité	Des effets mutagéniques ont été observés dans somatique et les cellules reproductrices des animaux vivants (des rats et des souris) ont exposé aux doses orales élevées d'éthanol.
---------------------	--

Effets sur la reproduction	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
-----------------------------------	--

Tératogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
-----------------------	--

12. Données écologiques

Effets écotoxicologiques

Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.

Écotoxicité - Données de Microtox

Éthanol 64-17-5 5 min EC50 Photobacterium phosphoreum: 35470 mg/L; 30 min EC50 Photobacterium phosphoreum: 34634 mg/L

Écotoxicité - Données de puce de l'eau

Acide phosphorique 7664-38-2 12 Hr EC50 Daphnia magna: 4.6 mg/L
Éthanol 64-17-5 48 Hr EC50 Daphnia magna: 9268 mg/L; 24 Hr EC50 Daphnia magna: 10800 mg/L

Écotoxicité - Données D'eau douce D'Espèce De Poissons

Acide phosphorique 7664-38-2 96 Hr LC50 Gambusia affinis: 3-3.5 mg/L
Dodécylbenzènesulfonate de sodium 25155-30-0 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 10.8 mg/L [static]
Éthanol 64-17-5 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 12900 mg/L [flow-through] (30 days old); 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 14.2 mg/L

Effets sur l'environnement	Pas disponible
Toxicité aquatique	Pas disponible
Persistance et dégradabilité	Pas disponible
Bioaccumulation /accumulation	Pas disponible
Coefficient de partage	Pas disponible
Mobilité dans l'environnement	Pas disponible
Information sur l'évolution des produits chimiques	Pas disponible

13. Élimination des résidus

Codes de déchets	Pas disponible
Instructions relatives à l'élimination des résidus	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Pas disponible
Emballages contaminés	Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate Acide phosphorique en solution

Classe de danger 8

Numéro UN UN1805

Groupe d'emballage III

Renseignements supplémentaires:

Dispositions particulières A7, IB3, N34, T4, TP1

Exceptions liées au conditionnement 154

Numéro du guide des mesures d'urgence 154



Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Requêtes fondamentales pour le transport:

Appellation réglementaire adéquate	ACIDE PHOSPHORIQUE LIQUIDE
Classe de danger	8
Número UN	UN1805
Groupe d'emballage	III



15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

Acide phosphorique	7664-38-2	1 %
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	1 %
Éthanol	64-17-5	0.1 %

Règlements fédéraux des États-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.

U.S. - CERCLA/SARA - Hazardous Substances and their Reportable Quantities

Acide phosphorique	7664-38-2	5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	1000 lb final RQ; 454 kg final RQ

Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200 Oui

CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer

Acide phosphorique: 5000.0000
Dodécylbenzènesulfonate de sodium: 1000.0000

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger
Risque immédiat - Oui
Risque différé - Oui
Risque d'incendie - Non
Danger lié à la Pression - Non
Danger de réactivité - Non

Section 302 substance extrêmement dangereuse Non

Section 311 produit chimique dangereux Oui

Clean Air Act (CAA) Pas disponible

Clean Water Act (CWA) Pas disponible

Safe Drinking Water Act (SDWA) Pas disponible

Drug Enforcement Agency (DEA) Pas disponible

Food and Drug Administration (FDA) Pas disponible

Situation SIMDUT Contrôlé

Classement SIMDUT Catégorie D-Division 2A, Catégorie E-Matière corrosive

L'étiquetage SIMDUT



Régulations des états

AVERTISSEMENT : Ce produit contient un composé chimique reconnu dans l'état de la Californie comme produit pouvant provoquer des malformations congénitales et affecter l'appareil reproducteur.

U.S. - California - 8 CCR Section 339 - Director's List of Hazardous Substances

Acide phosphorique	7664-38-2	Présent
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	Présent (Exemptez quand en solution)
Éthanol	64-17-5	Présent (se rapporte à des solutions supérieur ou égal à 25% qui ne sont pas des alcools de boisson)

U.S. - California - Proposition 65 - Developmental Toxicity

Éthanol	64-17-5	toxicité développementale, date initiale 10/1/87 (quand en boissons alcooliques)
---------	---------	--

U.S. - Louisiana - Reportable Quantity List for Pollutants

Acide phosphorique	7664-38-2	5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	1000 lb final RQ; 454 kg final RQ

U.S. - Massachusetts - Right To Know List

Acide phosphorique	7664-38-2	Présent
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	Présent
Éthanol	64-17-5	Tératogène

U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List

Acide phosphorique	7664-38-2	Présent
Éthanol	64-17-5	Présent

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

Acide phosphorique	7664-38-2	sn 1516
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	sn 1698
Éthanol	64-17-5	sn 0844

U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances

Acide phosphorique	7664-38-2	5000 lb RQ (air); 100 lb RQ (terre/eau)
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	1000 lb RQ (air); 100 lb RQ (terre/eau)

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

Acide phosphorique	7664-38-2	Risque pour l'environnement
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0	Risque pour l'environnement
Éthanol	64-17-5	Présent

U.S. - Rhode Island - Hazardous Substance List

Acide phosphorique	7664-38-2	Toxique; Inflammable
Éthanol	64-17-5	Toxique; Inflammable

Nom du stock

Pays ou région	Nom du stock	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présupposé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

22-Jan-2008

Date en vigueur 15-Jan-2008
Date d'expiration 15-Jan-2011
Préparé par Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021